



La cuchaule reçoit le précieux sigle de l'AOP

La cuchaule fribourgeoise sera estampillée AOP. Les ingrédients seront garantis locaux et le nom sera protégé.

AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE SUISSE

BOULANGERIE. La cuchaule est définitivement enregistrée comme appellation d'origine protégée (AOP). La brioche safranée est la quatrième spécialité fribourgeoise à franchir ce cap après le gruyère, le vacherin et la poire à botzi. Et c'est seulement la deuxième fois qu'un produit de boulangerie obtient l'AOP en Suisse, après le pain de seigle valaisan.

Ce sigle garantit aux consommateurs l'utilisation d'ingrédients locaux, l'authenticité de la recette et la méthode artisanale. A noter que le mot cuchaule est protégé en lui-même, sans qu'il soit nécessaire d'y joindre l'adjectif «fribourgeoise», comme c'est le cas pour le «pain de seigle valaisan» ou la «raclette du Valais».

Froment, farine, lait, beurre et œufs doivent avoir une provenance fribourgeoise. La mouture du froment est tolérée à Granges-près-Marnand (VD). Le sel et le sucre doivent être suisses. Il n'y a pas de restriction quant au safran. Les cuchaules devront porter des pastilles d'identification. Un délai de transition de deux ans est prévu. Pour pouvoir acheter ces logos comestibles, les boulangeries passeront un processus de certification auprès de ProCert. Une soixantaine pourraient le faire.

La Coop déboutée

Le dossier a été déposé au printemps 2016 à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Celui-ci a rejeté en mars dernier



Désormais, une pastille comestible AOP ornera les cuchaules fribourgeoises.

la seule opposition, qui venait du grand distributeur Coop. Le Tribunal administratif fédéral n'a reçu aucun recours après l'ultime délai.

Jacques Chavaz, président de l'Interprofession de la cuchaule, a donc reçu jeudi le document d'enregistrement officiel des mains de Paolo Degiorgi, responsable du dossier à l'OFAG. L'événement s'est déroulé devant la presse dans une boulangerie de Romont.

Au début des années 2000, de précédentes démarches en vue d'une AOP n'avaient pas abouti. Il fallait que les trois métiers concernés puissent s'accorder (boulangers, meuniers et producteurs céréa-

liers), a souligné Daniel Blanc, président de Terroir Fribourg. Le défi sera désormais de déployer le produit dans l'ensemble de la Suisse romande et dans le canton de Berne. Il faudra optimiser les systèmes de livraison pour qu'on puisse trouver de la cuchaule fraîche à Genève, à Neuchâtel ou à Sion, a dit Daniel Blanc.

Premières traces en 1558

Avec sa mie jaune et sa croûte dorée décorée de losanges, la cuchaule est un fleuron du patrimoine fribourgeois. Son nom vient du patois *küchola*. La première trace écrite de la cuchaule remonte à une sentence arbitrale de

1558. Les historiens estiment que son origine est encore plus ancienne.

Son lien avec le terroir fribourgeois est multiple. Sur le plan culturel, son histoire est intimement liée à la fête culinaire de la bénichon. Sur le plan humain, elle relève d'une recette et d'un savoir-faire artisanal transmis au sein des familles rurales, et entre patrons et apprentis boulangers.

Il existe désormais 22 aliments inscrits au registre suisse des AOP. On y trouve notamment le cardon épineux genevois, la saucisse aux choux vaudoise, ou encore le sbrinz produit dans plusieurs cantons alémaniques. ■

Fribourg

L'Agglo soutient la Maison des artistes

Coriolis Infrastructures, l'association de l'Agglo pour la culture, investira 440 000 francs en deux ans pour la Maison des artistes à Givisiez.

AGGLO. La Maison des artistes, à Givisiez, devrait ouvrir ses portes en juin 2019. Elle mettra à disposition des créateurs des ateliers à loyers modérés. Pour soutenir ce projet, qui a mis vingt ans à se réaliser, l'Agglo aura investi 650 000 fr. au total, par le biais de Coriolis Infrastructures, l'association des communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg.

Réunis en assemblée jeudi, ses délégués ont accepté d'ajouter 440 000 francs, sur deux ans, aux 210 000 déjà octroyés – sur les 17 présents, 13 ont voté oui et quatre se sont abstenus. Le préfet Carl-Alex Ridoré, président de Coriolis Infrastructures, a salué «un moment important dans l'histoire de Coriolis et de la politique culturelle de l'Agglo. Pour le comité, c'était un point extrêmement important, puisqu'il s'agit d'une des dix propositions des Assises des cultures de 2014.»

Le projet est porté par l'association Maison des artistes, qui a acheté en 2016 les immeubles 4-6-8 de la rue

Jean-Prouvé, à proximité du Théâtre des Osses. Au total, pour l'acquisition et les rénovations en cours, 6,25 millions de francs auront été investis.

Salle Mummenschanz

Lors de l'assemblée, le comité a également fait le point sur les travaux d'assainissement et d'amélioration de la salle Mummenschanz, à Nuithonie. Une rallonge de 475 000 francs – sur laquelle les délégués se prononceront cet automne – est annoncée. Cela portera à 825 000 francs le coût des travaux, qui ont déjà commencé et qui incluent un abaissement de la scène et un déplacement de la régie.

L'entier de la somme sera prélevé sur le fonds de réserve «rénovations et entretiens». A l'unanimité, les délégués ont accepté d'y verser le bénéfice de l'année écoulée, soit 160 000 fr. La facture finale pourrait néanmoins être moins salée, puisqu'une aide sera demandée à la Loterie romande et au canton.

XAVIER SCHALLER

Nouveau président pour l'AFIPA

Président démissionnaire de la faïtière des institutions pour personnes âgées, René Thomet est remplacé par le Staviacois Pierre Aeby.

AFIPA. L'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA) change de président. Ses membres, réunis jeudi en assemblée à Villars-sur-Glâne, ont élu Pierre Aeby pour remplacer le démissionnaire René Thomet. Il a rencontré la presse avant la réunion.

«Avec les nouvelles législations en lien avec Senior +, l'AFIPA doit se redéfinir et préciser son rôle de faïtière des institutions pour personnes âgées.» Notamment par rapport aux districts, qui prennent de l'importance dans ce domaine, et aux liens avec les préfets.

Habitant d'Estavayer-le-Lac et ancien directeur de l'EMS Les Fauvettes à Montagny, Pierre Aeby siège au comité depuis 2009. Le retraité de 68 ans accepte de terminer la période administrative, jusqu'en 2020, mais ne prolongera pas. Un groupe de travail sera chargé de définir le profil de son successeur.

Le nouveau président a aussi abordé le sujet des achats de médicaments dans les EMS. Les assureurs ont en effet annoncé cette semaine que le canton de Fribourg devait renoncer à son système d'achats groupés,

mis en place depuis plus de dix ans (*La Gruyère* de mardi). «Nous sommes sous le choc de l'échec des négociations. Nous ne comprenons pas pourquoi ce système simple, efficace et économique a été dénoncé.»

A la Foire de Fribourg

Cette année, l'AFIPA fête ses 35 ans. «Nous allons marquer un grand coup à la Foire de Fribourg, en octobre», annonce Pierre Aeby. Durant ces dix jours, les EMS et leurs résidents seront présents sur un grand stand à l'entrée. «Les homes souhaitent montrer leur côté ouvert et accueillant, et leurs résidents leur capacité à communiquer et à participer à la vie sociale de la cité.»

Des activités de bien-être, de fitness ou créatives seront proposées au public par les résidents et leurs accompagnants, avec notamment un bar et un atelier gourmand. Avec la collaboration d'autres organisations du réseau médicosocial aura lieu «le plus grand thé dansant du canton». Une journée de réflexion, intitulée «Santé, confiance, plaisir: ma vie en EMS», réunira quelque 400 professionnels dans le cadre de la Foire. XS

En bref

MONTET L'école du village sera transformée en logements

La commune de Montet met à l'enquête dans la *Feuille officielle* de cette semaine une modification de son plan d'affectation des zones et de son règlement communal d'urbanisme. La parcelle accueillant l'école passera ainsi de zone d'intérêt général 1 à zone village. Cela afin de permettre de réaffecter le bâtiment scolaire en logements, en raison du déplacement des classes à Ursy dès la prochaine rentrée. «Nous allons créer deux appartements de 3,5 pièces dans les deux salles de classe. Mais nous ne touchons pas à l'extérieur», précise Jean-Louis Demierre, syndic. L'accueil extrascolaire, sera, lui, maintenu dans les abris PC en sous-sol. Le crédit d'investissement, de 440 000 francs, avait été accepté lors de la dernière assemblée des budgets. FP



JESSICA GENOUD

Une création qui mêle chant et théâtre

Au Rêve éveillé, la troupe de comédie musicale de Villariaz, présente *Le médaillon sacré*, ce samedi, à 20 h, et dimanche, à 17 h. Deux soirées supplémentaires auront lieu les 11 et 12 mai, à 20 h. Les quatre représentations se dérouleront à la salle communale de La Joux et la première partie sera assurée par l'école du Rêve éveillé. Le spectacle raconte le vol d'un médaillon dans un village où une sorcière avait lancé une malédiction en faisant disparaître tous les hommes. Ce talisman ensorcelé assurait de bonnes récoltes aux familles du hameau. Réservations au 079 932 99 17, de 18 h à 20 h. MS